

14ème législature

Question N° : 87310	De Mme Véronique Louwagie (Les Républicains - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, industrie et numérique		Ministère attributaire > Économie, industrie et numérique
Rubrique >informatique	Tête d'analyse >développement	Analyse > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 18/08/2015 Réponse publiée au JO le : 03/05/2016 page : 3765		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la question de la diffusion de l'excellence data et numérique au sein du tissu économique français. L'Institut Montaigne propose, dans un rapport d'avril 2015, « d'encourager l'émergence de *chief digital officers (CDO)* dans toutes les entreprises d'une certaine taille ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Texte de la réponse

Le rapport intitulé « la nouvelle grammaire du succès : la transformation numérique de l'économie française » remis au gouvernement par M. Philippe Lemoine en novembre 2014, versé à la concertation nationale sur le numérique menée par le conseil national du numérique (CNNum) identifie le besoin d'encourager l'émergence de chief digital officers (CDO), proposition reprise par l'institut Montaigne dans son rapport « big data et objets connectés : faire de la France un champion de la révolution numérique ». Le numérique transforme tout : les processus internes à l'entreprise, ses modèles économiques, ses produits et ses services. Il offre donc de formidables perspectives en matière de compétitivité. Le traitement de ces questions au sein des entreprises doit donc être organisé et une organisation adaptée peut être définie à cette fin, organisation qui pourra reposer sur la nomination d'un chief digital officer (CDO), c'est le choix qu'ont déjà effectué plusieurs entreprises afin d'engager au mieux leur transition numérique.